



SciencesPo.

I – Présentation de l'université :

14 000 étudiants

- 49% des élèves ont une autre nationalité que la citoyenneté française et viennent de 150 pays différents.



SciencesPo.

478 universités partenaires dans le monde

Pour Les 3^e années

Pour les double
diplômes

Columbia, Berkeley, University of
California, Freie Universität, Fudan
University, Keio University, London School
of Economics, Saint Gall, U-Penn...

Plus de 2000 élèves en échange



SciencesPo.

Plus de 5000 enseignements

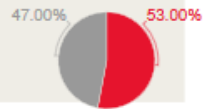
- Plusieurs cursus intégralement en anglais
- 25 langues enseignées
- 80 professeurs invités venus du monde entier chaque année.
- 3850 maîtres de conférences
- 10 unités de recherche et 220 enseignants chercheurs permanents

QUI SONT NOS ENSEIGNANTS ? (suite)



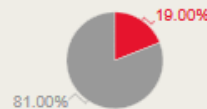
47%

exercent une activité dans le secteur de la recherche et de l'enseignement



53%

sont issus d'autres domaines parmi lesquels : le droit (9%), la gestion et le management (8%), la finance (5%)



18,5 %

des enseignants sont internationaux

suédois
langue des signes (français)
portugais espagnol français turc
tchèque anglais arabe chinois
hébreu allemand polonais
russe arabe syro-libanais égyptien
italien coréen hindi
swahili japonais hongrois
persan



SciencesPo.

Sciences Po est aussi une université de recherche

- Sciences Po consacre 35% de son budget à la recherche en sciences humaines et sociales,
- 200 professeurs et chercheurs permanents,
- 440 doctorants,
- 12 unités de recherche et 5 départements (économie, droit, histoire, sociologie et science politique)
- Sciences Po est dotée de la plus grande bibliothèque d'Europe continentale en Sciences Humaines et Sociales. Près de 1 million d'ouvrages, 15 000 périodiques
- 950 salariés



SciencesPo.

Budget :

- 200 millions d'euros de budget. La moitié provient de l'État, l'autre moitié de ressources propres



SciencesPo.

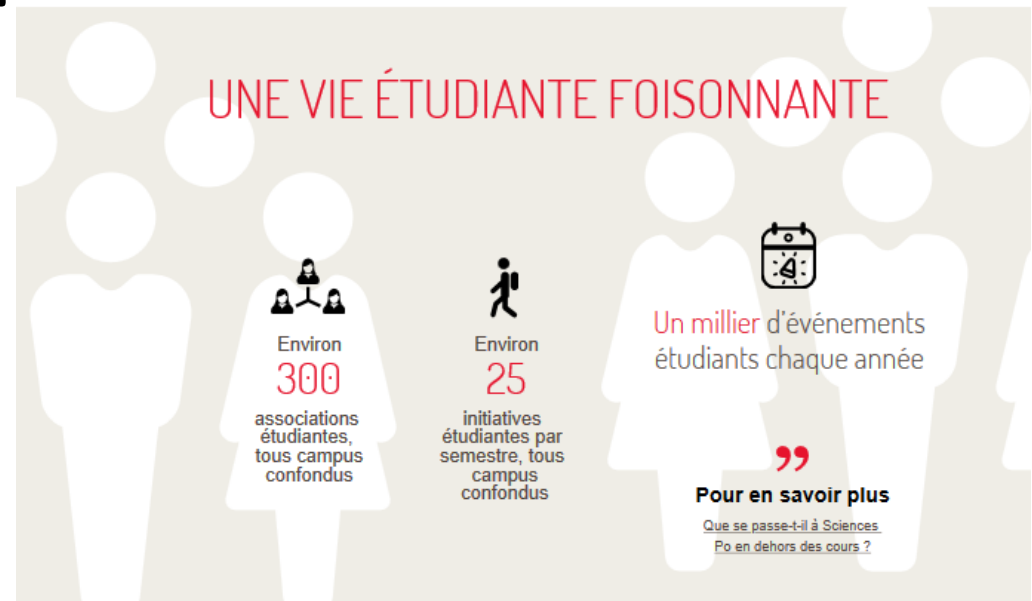
Plus de 600 événements par an

- Forums.
- Conférences.
- Expositions.

De nombreuses associations

l'engagement fait parti de la scolarité (un parcours civique est obligatoire) •

- Sports.
- Arts.
- Politiques.
- Engagement social.



Débouchés :

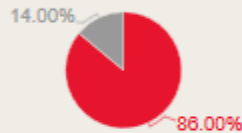
QUE DEVIENNENT NOS DIPLÔMÉS ?

Les résultats de la dernière enquête insertion (promotion 2017)



9/10

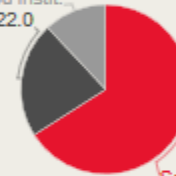
9 diplômés sur 10
sont en activité



86%

des diplômés ont trouvé
leur premier emploi
en moins de 6 mois

Orga. interna. ou instit.
Secteur public 22.0



Secteur privé 66.00%

66%

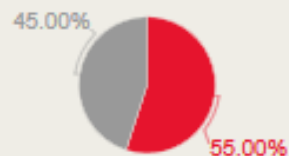
travaillent dans le secteur privé,
22% dans le secteur public,
12% dans une organisation
internationale ou une institution
européenne

QUE DEVIENNENT NOS DIPLÔMÉS ? (suite)



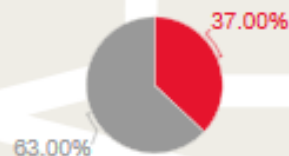
43%

sont pré-recrutés
avant l'obtention
du diplôme



55%

des apprentis
sont embauchés
avant l'obtention
de leur diplôme



37%

travaillent
à l'étranger
dont 55% en
Union européenne



39 K€
salaire moyen
annuel

Une ouverture internationale : Sept campus avec chacun une spécialisation internationale.

NOS ÉTUDIANTS (Collège universitaire)

Collège universitaire



6 704

étudiants au total



5 078

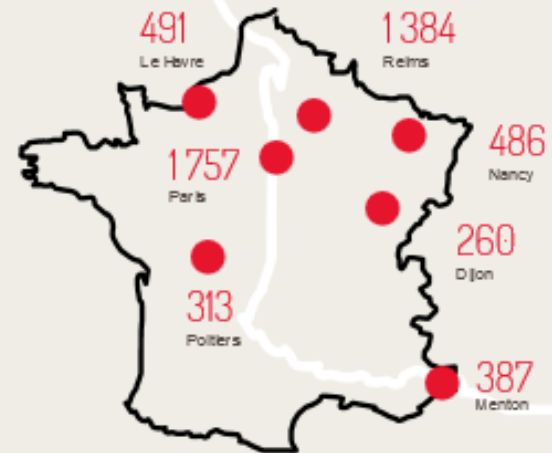
en bachelor



1 626

en échange

Combien d'étudiants
sur chaque campus ?



Une ouverture internationale : Sept campus avec chacun une spécialisation internationale.



Le programme euroamérique et le programme euroasie est en anglais.

Étudier à Sciences Po

- Le **Collège universitaire** se déploie sur trois années, la troisième année étant passée obligatoirement à l'étranger : la formation donnée est pluridisciplinaire (**économie, droit, histoire, sociologie, science politique**), fondamentale, et fait une large place aux enseignements de méthode.

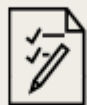
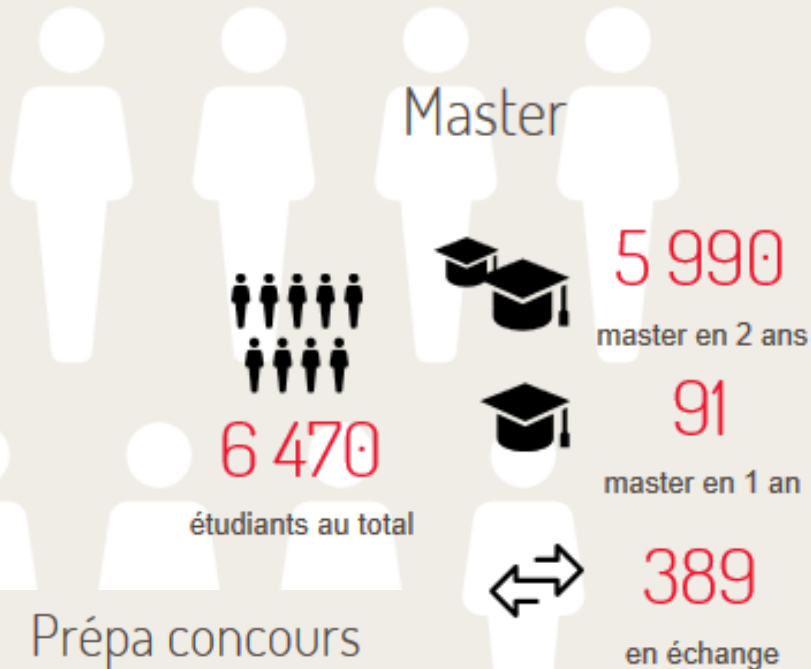


SciencesPo.



La formation donnée est pluridisciplinaire (**économie, droit, histoire, sociologie, science politique**), fondamentale, et fait une large place aux enseignements de méthode.

NOS ÉTUDIANTS (Master)



704
inscrits dans nos
préparations aux
concours



Combien d'étudiants dans
chaque École ?

École d'affaires publiques : 2 000

École des affaires internationales : 1 620

École de droit : 1 018

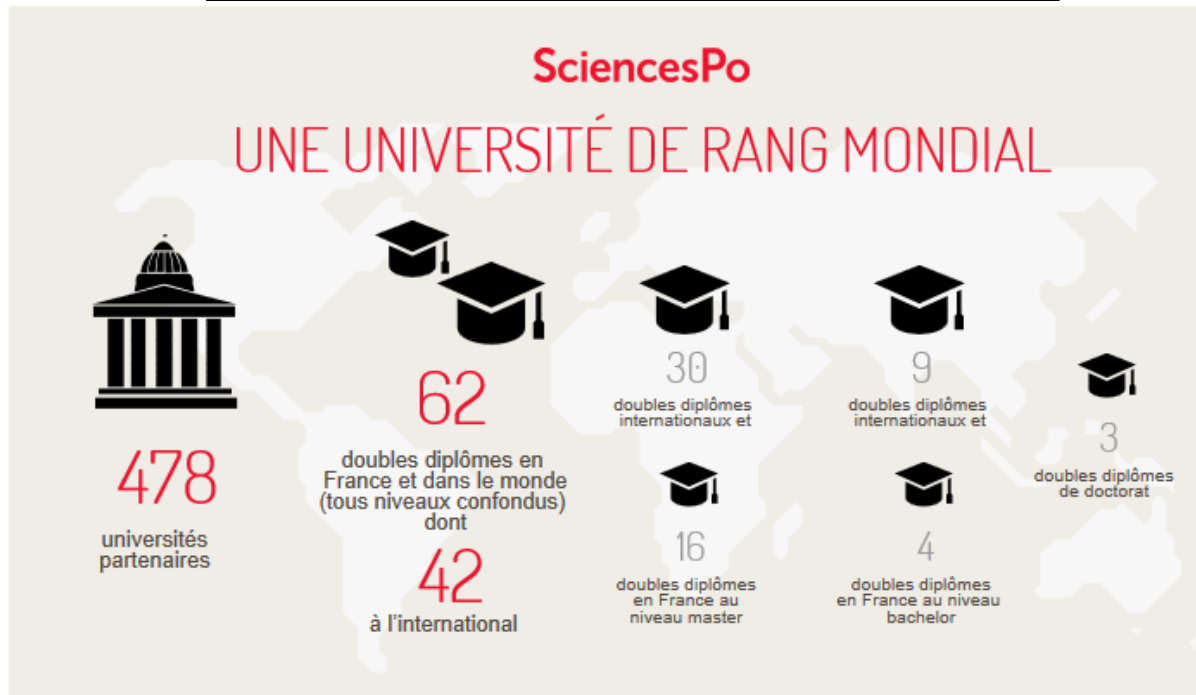
École de journalisme : 138

École doctorale : 620

École du management et de l'innovation : 1 215

École urbaine : 400

Doubles diplômes



Sciences Po a signé des accords de doubles diplômes avec plusieurs grandes universités à travers le monde. Ces programmes permettent chaque année à des étudiants dûment sélectionnés par les deux institutions d'obtenir les diplômes des deux universités.

En Europe

London School of Economics (LSE)

Freie Universität Berlin

Université de Saint-Gall (HSG - Suisse)

Université Bocconi de Milan

MGIMO (Moscow State University of International Relations)

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Ecole Polytechnique - ENSAE

Université Pierre et Marie Curie, Paris VII

En Amérique

Columbia University's School of International and Public Affairs (SIPA)

University of Pennsylvania Law School

En Asie-Pacifique

Fudan University (Shanghai, Chine)

Peking University (Chine)

PROGRAMMES DOCTORAUX sur le campus de Paris

ANNÉE 8

DROIT

ANNÉE 7

ÉCONOMIE

ANNÉE 6

HISTOIRE

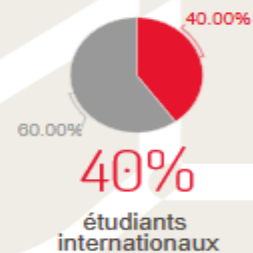
SCIENCE POLITIQUE

SOCIOLOGIE

5 PROGRAMMES

Ph.D
DOCTORAT
3^{ème} cycle

QUI SONT NOS DOCTORANTS ?



II – Ouverture sociale.

A - Présentation générale.

25% des étudiants européens sont boursiers.

Droits de scolarité.

- 25% des étudiants paient le maximum des droits de scolarité
- 25% sont boursiers : ils ne paient donc rien et bénéficient en plus d'une somme équivalente à 75% de la bourse CROUS ainsi que l'accès aux chambres CROUS de Paris et de province (places réservées) et une bourse livre.
- Lien vers un calculateur de droits : http://formation.sciences-po.fr/sites/default/files/droits_scolarite/calculateur.htm



Droits de scolarité 2020-2021, adoptés lors du Conseil d'Administration du 11 décembre 2019

Ressources du foyer fiscal (€) par part	Montant barème Bachelor	Montant barème Master
Supérieurs à 66 584 €	10 700 €	14 700 €
43 250 € à 66 583 €	8 590 €	12 360 €
36 250 € à 43 249 €	6 880 €	10 240 €
30 250 € à 36 249 €	5 640 €	8 560 €
25 250 € à 30 249 €	4 490 €	6 840 €
21 250 € à 25 249 €	3 330 €	5 010 €
19 584 € à 21 249 €	2 160 €	3 360 €
18 984 € à 19 583 €	2 000 €	2 700 €
18 600 € à 18 983 €	1 630 €	2 270 €
18 250 € à 18 599 €	1 370 €	2 050 €
17 250 € à 18 249 €	1 100 €	1 840 €
16 250 € à 17 249 €	850 €	1 380 €
14 250 € à 16 249 €	540 €	920 €
12 584 € à 14 249 €	320 €	530 €
Inférieurs à 12 583 €	0	0

Exemple : pour une famille de 4 personnes (3 parts), il faut que les revenus mensuels dépassent 3200 euros pour commencer à payer (320 euros).

https://forms.sciencespo.fr/telecharger-droits-scolarite#_ga=2.79715603.523651010.1600878857-633898354.1579678836

C – Les C.E.P.

- Les Conventions Education Prioritaire sont une voie de recrutement sélective destinée aux élèves méritants, scolarisés dans des [établissements en Zone d'Education Prioritaire](#) partenaires de Sciences Po.
- La sélection se fait sur les critères sociaux et géographiques des établissements (pas des élèves de l'atelier).
- 15% des admissions en première année leur est réservé.



SciencesPo.

Quelques chiffres :

9 promotions d'élèves.

- 106 lycées partenaires en 2017 (7 en 2001)
2094 Étudiants admis à Sciences Po par cette procédure (dont 165 admis pour la rentrée 2019)
une fois à Sciences Po, des résultats académiques comparables aux étudiants entrés par d'autres procédures d'admission
- chaque année, entre 50 et 70% des admis sont des enfants de chômeurs, d'ouvriers ou d'employés
- les 3/4 des admis sont boursiers
- les 2/3 des admis ont au moins un parent né hors de France
- Sciences Po prend en charge les élèves admis et les aide à s'installer (place réservées pour les chambre universitaires à Paris).



SciencesPo.

DES ÉTUDIANTS ACCOMPAGNÉS

Le dispositif « Booster »

Une fois admis à Sciences Po, les étudiants peuvent suivre au mois de juillet une semaine intensive de renforcement pédagogique sur le campus de Reims. Elle permet aux participants d'acquérir des outils méthodologiques afin de préparer au mieux la rentrée.

Le module “Passeport pour l’anglais”

Les élèves peuvent également bénéficier d'un programme de cours intensifs dispensés durant deux semaines : une proposition pédagogique innovante par des cours en petit groupe, et l'utilisation d'une plateforme d'e-learning.

Le tutorat

Les élèves de première année peuvent être accompagnés par un tuteur, étudiant en master.

Le mentorat

Collaborateur d'une de nos entreprises partenaires, le mentor offre des conseils aux étudiants à partir de la deuxième année, les aide à décrypter les codes du monde du travail, leur ouvre son réseau et les aide à développer l'estime de soi.

Une procédure en deux étapes

- L'admission à Sciences Po se fait en deux étapes : l'admissibilité et l'admission.

Admissibilité

Elle se décide avec une note sur 60 composée de 3 notes sur 20.

- La première découle des notes de bac obtenues avant l'admissibilité.
- La deuxième se concentre sur le parcours académique de l'élève (résultats, régularité, persévérance, positionnement, participation à l'atelier).
- La troisième sur 3 courts écrits présentant le parcours personnel, les motivations et l'engagement.

Admission :

Elle prend la forme d'un oral de 30 minutes avec des membres de Sciences Po par Zoom.

Elle porte sur les motivations, la personnalité, le projet, l'esprit critique... du candidat.

L'interrogation s'accompagne d'un exercice d'analyse d'une image d'actualité.

Elle donne une 4^e note sur 20 qui donne la note finale du 80 qui décide de l'admission.



SciencesPo.

L'atelier s'adresse aux élèves de Première et de Terminale, il permet de préparer aux compétences demandées par Sciences Po.

- Premier bloc de travail en Novembre/décembre autour de l'actualité (travail sur la diversité de la presse, sur les images, dessins, caricatures, réalisation de revue de presse en français et anglais).
- Janvier-mars : deuxième bloc de travail sur l'école, les parcours possibles, les motivations des élèves.
 - Avril, mai : préparation à l'oral d'admission pour les admissibles.

Un petit bilan du lycée.

- Sur les 9 dernières années, **44 élèves ont rendu la revue de presse**
- Environ autant ont fréquenté l'atelier sans aller au bout du travail de revue de presse.
- Sur ces 44 élèves qui ont rendu la revue de presse, **36 ont été jugés admissibles** (1 en 2010/11, 2 en 2011/12, 2 en 2012/13, 4 en 2013/14, 7 en 2014/15, 6 en 2015/16, 4 en 2016-17, 3 en 2017-18, 2 en 2018-19 et 4 en 2019-20).
- Sur ces 36 élèves, **21 ont été admis** lors de leur oral à Paris (1 en 2010/11, 2 en 2011/12, 2 en 2012/13, 3 en 2013/14, 3 en 2014/15 et 4 en 2015/16, 1 en 2016-17, 1 en 2017-18, 2 en 2018-19, 2 en 2019-20).

Si vous avez des questions :

l.verkarre@laposte.net

s.tamberi@laposte.net